

Ordre de renvoi

Extrait des procès-verbaux du Sénat, le 31 janvier 1973:

«La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-127, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le pilotage», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat, L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat, que le bill soit lu pour la deuxième fois maintenant.

Après débat, La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat, que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent des transports et des communications.

Après débat, La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat,
Robert Fortier.